

Montage / Entretien

BLUETOOTH & LIGHT



N° de série de votre option Bluetooth

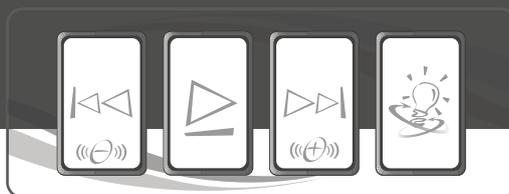


DESCRIPTION DES FONCTIONS BLUETOOTH & LIGHT

Le concept Music est équipé de deux exciteurs de surface conçus pour transformer la baignoire TOPLAX en véritable haut-parleur, pour une diffusion sonore à l'intérieure de la cuve de baignoire. La surface lisse en TOPLAX transforme la baignoire en membrane de haut-parleur.

Pas de temporisation de la fonction music.

La fonction mini spot est temporisée à 20 minutes.



CLAVIER DE COMMANDE BLUETOOTH & LIGHT



APPAIRAGE (CONNEXION BLUETOOTH)

- o Une première impulsion sur cette touche permettra de réveiller le système Bluetooth. La Led de la touche Lecture clignote très rapidement. L'appairage sera possible durant ce clignotement rapide.
- o Sélectionner sur votre appareil "ALLIBERT MUSIC" pour confirmer le jumelage.
- o Un appairage réussi sera confirmé par un clignotement lent de la Led



LECTURE / PAUSE / ARRÊT:

- o Une première impulsion sur cette touche, démarre la lecture de la musique
La Led de la touche reste fixe pour indiquer la lecture
- o Une seconde impulsion permet la mise en pause
La Led de la touche clignote doucement pour indiquer la pause.
- o Un appui long (5s) permet un arrêt du système.
La Led de la touche est éteinte, ce qui équivaut à éjecter l'utilisateur pour laisser la place à une nouvelle connexion.



PRECEDENT / BAISSSE DU VOLUME:



- o Une impulsion sur cette touche, permet de lire le morceau précédent.
- o Un appui long permet de diminuer le volume.



SUIVANT / AUGMENTATION DU VOLUME:



- o Une impulsion sur cette touche permet de lire le morceau suivant.
- o Un appui long permet de augmenter le volume.



MINI SPOT CHROMO:

- o Une première impulsion sur cette touche permet d'activer la chromothérapie.
- o Une seconde impulsion permet de mettre en marche le mode STOP COULEUR.
- o Un autre appui permet d'arrêter la fonction.



1	Baignoire
2	Transformateur
3	Mini spot
4	Clavier de commande Music Bluetooth
5	Exciteur de surface (haut-parleur)

NOTICE BLUETOOTH & LIGHT



Avant installation, s'assurer que la baignoire et son équipement n'ont pas subi de détérioration.

Signaler sans tarder tout dégât apparent au déballage auprès de notre service après vente.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES AVANT INSTALLATION

Lire attentivement la notice, notamment au niveau de l'installation électrique (elle doit être effectuée par un électricien qualifié, conformément à la norme NFC 15100) et au niveau de l'installation des trappes d'accès et des grilles d'aération. L'alimentation de la baignoire doit être obligatoirement protégée par un dispositif de protection à courant différentiel résiduel de 30mA ainsi qu'un dispositif de séparation omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm ou par un disjoncteur différentiel de 30mA assurant les deux fonctions précédemment citées. Ceux-ci doivent être installés hors des volumes 1, 2 et 3 (voir figure dans paragraphe INSTALLATION ELECTRIQUE).

CONSEIL: l'utilisation de l'appareil n'est pas destinée aux enfants.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Produit conforme aux directives basse tension **2014/35/UE** et **CEM 2014/30/UE**

NF EN 14516 - NF EN 60335-1 et NF D11.113

UTE C 00.200/C 00.105

Clavier de commande Bluetooth en TBTS

Mini spot 8 couleurs en TBTS 12V: 1.8w

Câble d'alimentation transformateur: 2G 1MM²

Excitateur de surface (haut-parleur) : 12V DC 30W

Alimentation générale: 230V 50Hz

Puissance consommée: 45W Maxi

Classe de protection: CLASSE 2

Indice de protection: IPX5

INSTALLATION ÉLECTRIQUE (cf. figure n°2.1)

L'alimentation électrique sous la baignoire ne doit pas comporter d'éléments métalliques (armure ou gaine même inaccessible). Elle doit être réalisée par des conducteurs isolés dans un conduit isolant ou des câbles multi-conducteurs avec gaine isolante de type : A05 W-F, FR-N05 W-U et R, U1000 R2V... (La section est à déterminer en fonction de la puissance du système).

Le câble d'alimentation du transformateur est à raccorder à demeure à l'alimentation fixe. Le raccordement électrique doit se faire dans un boîtier de dérivation de type IPX5 (non fourni). Ce boîtier doit être accessible (derrière une trappe de visite par exemple) et devra être raccordé conformément à la norme NFC 15100.

Il est conseillé en outre, afin de ne pas laisser la baignoire sous tension en permanence, de prévoir un interrupteur bipolaire qui doit obligatoirement être installé hors des volumes 0, 1, 2 et 3. Cela permet entre autres d'interdire la mise en route du système par les enfants et de couper le système (lors d'un départ en vacances par exemple) du reste du réseau électrique. **Attention: Afin d'éviter un danger**, si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, le SAV ou une personne de qualification similaire. Les appareils électriques alimentés par une tension supérieure à 12V ne doivent pas être accessibles par une personne dans la baignoire.

Interdire tous matériels électriques au dessus de la baignoire.

LES TRAPPES DE VISITE (cf. figure n°3)

Réaliser une ou des trappes de visite adaptées à toute intervention ou dépose (coffret électronique, transformateur, vidage...). Elles ne doivent pouvoir s'ouvrir qu'à l'aide d'un outil, afin de garantir la sécurité vis à vis des équipements électriques. Si l'installation le permet, il est souhaitable de réaliser un habillage totalement démontable.

LES GRILLES D'AERATION

La surface de la grille d'aération doit être de 400 cm² environ afin de bien ventiler le transformateur. Une grille d'aération doit obligatoirement être située à côté du transformateur. L'autre grille de 200 cm² environ, doit être à l'opposé pour permettre une bonne circulation de l'air. Tout comme les trappes de visite, les grilles d'aération, si elles sont démontables, ne doivent l'être qu'à l'aide d'un outil.

HABILLAGES DE LA BAIGNOIRE (cf. Notice baignoire)

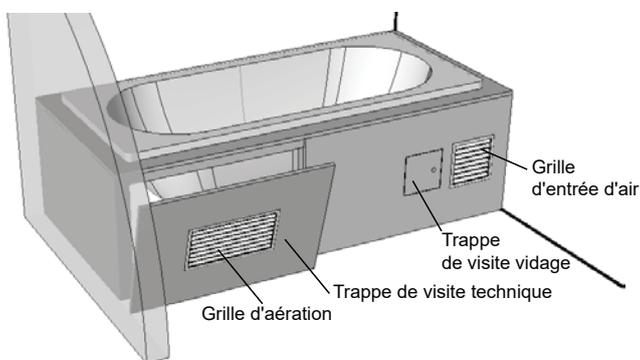


Figure n°3

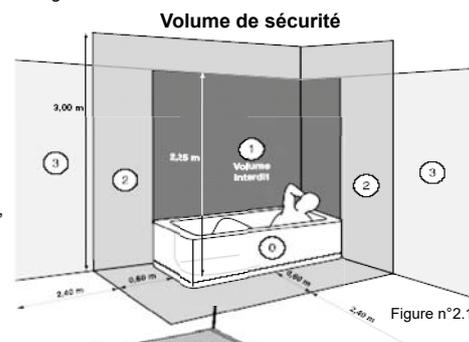


Figure n°2.1

LA GARANTIE

Le système est garanti 2 ans contre tout défaut de fabrication reconnu par notre service après vente. La garantie prend en charge uniquement l'envoi de la pièce de rechange. La simplicité du système est telle qu'en aucun cas notre service consommateurs ne supportera les frais de déplacement et de la prestation de notre technicien, même dans le cadre de la garantie. La garantie commence à la date d'achat, attestée par la date de facture, et s'étend sur une période de 2 ans dans la limite des conditions suivantes :

- L'installation et le réglage doivent être effectués par un installateur qualifié.
- L'alimentation électrique doit être conforme à la norme NFC 15-100.
- L'alimentation de la baignoire doit être obligatoirement protégée par un dispositif de protection à courant différentiel résiduel de 30mA ainsi qu'un dispositif de séparation omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm ou par un disjoncteur différentiel de 30mA assurant les deux fonctions précédemment citées.
- La notice d'installation et d'utilisation doit être respectée (la garantie n'intervient pas en cas de non respect des instructions de montage ou de mauvaise utilisation).
- Aucune réparation sans l'accord de notre service après vente ne peut être effectuée.

Ne sont pas couverts par la garantie:

- Les dégâts occasionnés par un mauvais entretien. (Voir paragraphe "Entretien")
- Les dégâts occasionnés par la foudre, catastrophes naturelles ou surtension.
- Les dommages dus au transport ou à une mauvaise manutention.
- Les produits pour les salles d'exposition.
- Les éventuels frais de pose et de dépose.
- Les défauts et leurs conséquences liés à l'utilisation non conforme à l'usage par lequel le produit est destiné.
- Toutes modifications ou remplacements des composants non d'origine.

LA GARANTIE BAIGNOIRE

La garantie de 10 ans couvre les éventuels défauts de fabrication reconnus par notre service après vente, dans la mesure où l'installation est réalisée dans les règles de l'art et conformément aux instructions de montage.

Sont exclus de la garantie :

- Les dégâts occasionnés par un mauvais entretien (produits d'entretien trop abrasifs, calcaire, produits chimiques, ...).
- Les dommages dus au transport ou à une mauvaise manutention.
- Les éventuels frais de pose et de dépose.
- Les défauts liés à une utilisation anormale.

ENTRETIEN COURANT DE LA BAIGNOIRE:

Après le bain, nettoyer la baignoire avec de l'eau chaude et du savon (ou un autre produit adapté à l'acrylique) à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux. Rincer à l'eau chaude. Ne pas employer de poudres abrasives, d'alcool ou de solvant.



NEW BATH
7 rue André Marie Ampère
10430 Rosières Pres Troyes
Service consommateurs (FRANCE)
Tel: 03.25.71.10.33
Mail: Service.conso_fr@allibert.net

15

BAL-NB-ALLI-2016-03-15

Bluetooth & Light

HP

EN 12764

HE-CA-DA

CODE NOTICE 572428 Indice A